

EMIGRATION ET MARCHE DU TRAVAIL: QUELS SONT LES ENJEUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST?

Jason GAGNON*

David KHOUDOUR-CASTERAS**

INTRODUCTION

Dans la plupart des pays industrialisés, la question de l'impact de l'immigration sur les salaires et l'emploi est au cœur des débats à la fois académiques et politiques: les opposants à l'immigration arguent que celle-ci contribue à l'accroissement du chômage et à la stagnation des salaires réels, ce que nient ses défenseurs. En revanche, la question de l'impact de l'émigration sur le marché du travail des pays d'origine suscite beaucoup moins d'intérêt. Pourtant, l'augmentation du nombre d'émigrés dans la plupart des pays en développement et la croissance parallèle des transferts d'argent ont des effets non négligeables sur les économies des pays d'origine, et notamment sur leurs marchés du travail.

La principale raison pour laquelle la question de l'impact de l'émigration sur le marché du travail a du mal à émerger est liée à l'absence de données fiables sur les flux migratoires d'une part et sur les marchés du travail d'autre part. Ce problème est particulièrement aigu en Afrique de l'Ouest où les migrations se caractérisent par une forte prévalence des flux intra-régionaux, où les marchés du travail sont faiblement structurés et où l'économie informelle est la règle et non l'exception. Cela limite les possibilités de mesurer et d'analyser la relation entre émigration et marchés du travail.

Le manque de données ne signifie pas pour autant qu'il faille se détacher de cette question, et ce d'autant plus que les questions

* Chercheur au Centre de développement de l'OCDE.

** Chercheur au Centre de développement de l'OCDE.

Les auteurs tiennent à remercier la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur pour son soutien financier dans le cadre du projet «*Des partenariats efficaces pour une meilleure gestion des migrations et du développement*», dont cet article est un des produits. Ils remercient également Victoire Lefebvre pour son excellent travail de recherche. Les idées exprimées et les arguments avancés dans cet article sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

migratoires occupent une place centrale dans la politique étrangère des pays d'Afrique de l'Ouest, tant dans leurs relations avec les pays européens et, dans une moindre mesure, nord-américains, que dans une logique de coopération régionale, en particulier dans le cadre de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les migrations constituent surtout la réalité d'une part croissante d'habitants de la région, soit parce qu'ils sont migrants eux-mêmes, soit parce qu'un des membres de leurs familles l'est, soit parce qu'indirectement ils se voient affectés, positivement ou négativement, par ce phénomène.

Dans cette perspective, l'objectif de cet article est d'analyser les différents liens qui existent entre émigration et marché du travail à travers deux canaux principaux : l'offre de travail et les transferts de fonds. La première partie présente les principales caractéristiques des migrations en Afrique de l'Ouest et met l'accent sur l'importance des flux intra-régionaux. La deuxième partie décrit dans le détail les différents effets de l'émigration sur le marché du travail, et ce aussi bien à l'échelle des ménages qu'au niveau national. La troisième partie propose une série de recommandations de politiques publiques susceptibles de minimiser les coûts et de maximiser les bénéfices de l'émigration sur le marché du travail.

LES MIGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST: PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Contrairement aux idées reçues, la plupart des migrants africains ont pour première destination un autre pays africain. Cette tendance est nettement prononcée en Afrique de l'Ouest, où environ 80% des flux ont une dimension régionale (OECD, 2009). A titre de comparaison, la part des migrations intra-régionales en 2010 est estimée à 63% dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, à 31,5% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à 28,2% en Asie du Sud, et à seulement 12,9% en Amérique Latine (World Bank, 2010).

Comme le montre le tableau 1, les trois principaux pays d'émigration au sein de la CEDEAO sont le Burkina Faso (environ 1,6 millions d'émigrés en 2010), la Côte d'Ivoire (1,2 millions) et le Mali (1 million). Le Cap-Vert pour sa part est le premier pays d'émigration en pourcentage de la population (37,5%), suivi - de loin - par le Libéria (10,5%) et le Burkina Faso (9,7%). La plupart de ces pays (11 sur 15) ont comme premier pays de destination de leurs migrants un autre pays de la région: le Nigéria dans quatre cas et la Côte d'Ivoire dans trois.

Tableau 1: Migrations en Afrique de l'Ouest, 2010

Pays	Stock d'émigrés (milliers)	Principaux pays de destination	Stock d'immigrés (milliers)	Principaux pays d'origine	Réfugiés (%)
Bénin	531,6 (5,8)	Nigéria, Togo, Côte d'Ivoire	232,0 (2,5)	Niger, Togo, Nigéria	4,0
Burkina Faso	1 576,4 (9,7)	Côte d'Ivoire, Niger, Mali	1 043,0 (6,4)	Côte d'Ivoire, Mali, Ghana Sao Tomé-et-Principe,	0,1
Cap-Vert	192,5 (37,5)	Portugal, France, États-Unis	12,1 (2,4)	Angola, Guinée-Bissau	0,0
Côte d'Ivoire	1 170,9 (5,4)	Burkina Faso, Mali, France	2 406,7 (11,2)	Burkina Faso, Mali, Guinée	1,1
Gambie	64,9 (3,7)	Espagne, États-Unis, Nigéria	290,1 (16,6)	Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau	4,9
Ghana	824,9 (3,4)	Nigéria, Côte d'Ivoire, États-Unis	1 851,8 (7,6)	Mali, Burkina Faso, Nigéria	2,2
Guinée	532,7 (5,2)	Côte d'Ivoire, Sénégal, Sierra Leone	394,6 (3,8)	Libéria, Sierra Leone, Mali	7,2
Guinée-Bissau	111,3 (6,8)	Portugal, Sénégal, Gambie	19,2 (1,2)	Sénégal, Guinée, Gambie	40,7
Libéria	431,9 (10,5)	Guinée, Côte d'Ivoire, États-Unis	96,3 (2,3)	Guinée, Ghana, Sierra Leone	13,8
Mali	1 012,7 (7,6)	Côte d'Ivoire, Nigéria, Niger	162,7 (1,2)	Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée	6,1
Niger	386,9 (2,4)	Nigéria, Côte d'Ivoire, Bénin	202,2 (1,3)	Mali, Nigéria, Burkina Faso	0,2
Nigéria	1 000,0 (0,6)	États-Unis, Royaume-Uni, Tchad	1 127,7 (0,7)	Bénin, Ghana, Mali	0,8
Sénégal	636,2 (4,9)	Gambie, France, Italie	210,1 (1,6)	Guinée, Mauritanie, Guinée-Bissau	9,8
Sierra Leone	267,0 (4,6)	Guinée, Royaume-Uni, États-Unis	106,8 (1,8)	Guinée, Libéria, Gambie	16,9
Togo	368,7 (5,4)	Nigéria, Côte d'Ivoire, Bénin	185,4 (2,7)	Bénin, Ghana, Nigéria	2,1

Notes: Les nombres entre parenthèses correspondent au pourcentage de la population totale. La part des réfugiés est exprimée en pourcentage du total des immigrants.

Source: Estimations de la Banque Mondiale (World Bank, 2010).

Les principaux pays d'immigration en Afrique de l'Ouest sont la Côte d'Ivoire (2,4 millions d'immigrés en 2010), le Ghana (1,9 millions) et le Nigéria (1,1 millions). En pourcentage de la population, la Gambie, la Côte d'Ivoire et le Ghana sont les principaux pays récepteurs (16,6%, 11,2% et 7,6%, respectivement). En Guinée-Bissau, 40,7% des immigrés sont des réfugiés, ce qui constitue la part la plus importante dans la région. La part des réfugiés dans l'immigration totale est aussi importante au Sierra-Leone (16,9%) et au Libéria (13,8%). Elle est en revanche très peu significative au Cap-Vert, au Burkina Faso et au Niger.

Trois des dix principaux "couloirs migratoire" en Afrique subsaharienne concernent des pays de la CEDEAO: entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, dans les deux sens, et du Mali vers la Côte d'Ivoire. Le couloir migratoire du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire est d'ailleurs le plus important du continent, mais seulement le dix-huitième à l'échelle planétaire (World Bank, 2010).

Les migrations extrarégionales sont donc limitées, du moins en volume. Ainsi, au début des années 2000, 7,5 millions de migrants ouest-africains vivaient officiellement dans un autre pays de la région, mais seulement 1,2 millions en Europe (0,8) et en Amérique du Nord (0,4). De fait, seuls les migrants de quatre des quinze pays de la CEDEAO ont comme destination première un pays de l'OCDE. Il s'agit des Nigériens (États-Unis), des Gambiens (Espagne), des Cap-Verdiens et des Bissau-Guinéens (Portugal). Il est d'ailleurs intéressant de noter que malgré la prédominance du français dans la région et le poids des anciens liens coloniaux, la France ne constitue la destination première des migrants d'aucun des pays de la région, pas plus d'ailleurs que le Royaume-Uni dans le cas des pays anglophones.

Deux facteurs principaux expliquent la disproportion entre migrations intra-régionales et migrations vers des pays de l'OCDE. D'une part, les habitants des pays ouest-africains sont soumis à une *contrainte financière* qui ne leur permet pas d'émigrer vers les pays riches. Le coût d'opportunité lié à la décision de migrer inclut en effet les frais de transport vers des régions lointaines (qui en raison du coût des passeurs sont souvent plus élevés dans le cas de flux irréguliers), mais aussi le temps nécessaire pour arriver à bon port (encore une fois nettement plus significatif dans le cas des migrations irrégulières, qui impliquent de transiter à travers plusieurs pays) ainsi que la période d'adaptation dans le pays de destination (en particulier, en matière de

recherche d'emploi), laquelle dépend étroitement des réseaux du migrant.

D'autre part, le *durcissement des politiques migratoires* dans les pays de l'OCDE au cours des dernières décennies constitue un frein significatif aux migrations africaines. Ce durcissement s'est traduit de la part des pays européens par un processus d'externalisation du contrôle migratoire, autrement dit le transfert du fardeau de la lutte contre l'immigration irrégulière vers les pays d'origine et de transit en échange d'un surcroît de coopération financière et technique (Ndiaye et Robin, 2010). Ce processus a eu comme conséquence de rendre plus difficile l'immigration vers les pays du Nord, mais aussi d'accroître les migrations dites de transit, notamment dans les pays du Maghreb.

En conséquence, les migrations vers les pays de l'OCDE ont eu tendance à se diversifier depuis les années 1980, aussi bien en ce qui concerne les pays de destination (hausse des flux vers le Sud de l'Europe, mais aussi vers l'Amérique du Nord) que les caractéristiques des migrants (féminisation des flux liée à la réunification familiale et accroissement du niveau de qualification des migrants en raison d'une sélectivité accrue).

Mais le fait que les migrations vers les pays de l'OCDE soient limitées en nombre ne signifie pas que leur impact sur les pays d'origine soit lui aussi limité. Dans l'imaginaire collectif, c'est en effet l'émigration vers un pays riche qui est considérée comme un modèle de réussite non seulement individuelle mais aussi collective. L'émigration vers les pays de l'OCDE représente par ailleurs un potentiel de développement économique beaucoup plus important que l'émigration vers un pays voisin. Le volume des transferts de fonds est notamment beaucoup plus important dans le premier cas et l'impact pour les familles restées au pays n'est donc pas le même. L'impact des migrations sur le marché du travail des pays d'origine est ainsi fortement lié à la destination des migrants.

L'IMPACT DE L'EMIGRATION SUR LES MARCHES DU TRAVAIL

La croissance de l'émigration dans les pays ouest-africains devrait conduire les autorités publiques à s'intéresser à son impact sur les marchés du travail, notamment en termes de productivité et d'emploi.

Mais, les mécanismes qui lient flux migratoires et marchés du travail sont complexes et dépendent du niveau auquel on se situe. Ainsi, à l'échelle des ménages, le départ d'un ou de plusieurs membres affecte les décisions des autres membres, ce qui entraîne des changements en termes d'offre de travail et de productivité. Au niveau national, la somme de ces départs modifie l'équilibre sur le marché du travail, pouvant conduire à des variations des salaires réels, voire des taux de chômage.

A l'échelle des ménages: deux effets contraires

L'analyse ci-dessous s'articule autour de deux canaux principaux, à savoir le départ d'un des membres productifs du ménage et l'argent que celui-ci envoie en retour¹. Les effets pour les ménages de migrants sont contrastés et dépendent à la fois du lieu d'origine et de la destination des migrants, ainsi que de la composition des ménages par sexe et niveau d'éducation.

Perte de travail versus transferts d'argent

L'émigration peut avoir des répercussions négatives pour le ménage. L'effet «*perte de travail*» est ainsi lié au départ d'un des membres productifs du ménage. Si la productivité de ce membre est élevée et qu'il n'est pas possible de le remplacer, le ménage resté sur place risque de voir ses conditions de vie se dégrader, notamment en termes de revenus. Cet effet est renforcé s'il n'existe pas de véritable marché du travail auquel il est possible de recourir pour compenser la baisse de production liée à l'émigration (Wouterse, 2011). Ceci est particulièrement vrai en Afrique de l'Ouest, où les «marchés» du travail se caractérisent par un niveau élevé d'informalité.

Mais l'effet «*perte de travail*» est -plus ou moins- compensé par l'effet «*transferts d'argent*». Les ménages qui ont un de leurs membres à l'étranger reçoivent l'argent que celui-ci leur envoie. Il s'ensuit une hausse des revenus du ménage. Gubert (2002) montre d'ailleurs que, dans le cas du Mali, les transferts servent de mécanisme d'assurance pour les ménages agricoles qui peuvent ainsi

¹ Cet article ne s'intéresse ni à la question du retour des migrants, ni à celle du rôle des diasporas, dont les effets sur le marché du travail, bien que significatifs, sont difficiles à appréhender.

faire face aux aléas des récoltes. Ils permettent aussi aux ménages de disposer de plus de temps libre.

A cet égard, un problème d'aléa moral peut se présenter entre le migrant qui envoie de l'argent et les bénéficiaires (Chami *et al.*, 2005). Les ménages qui reçoivent de l'argent sont en effet incités à diminuer leur offre de travail afin de pouvoir continuer à bénéficier des transferts. Les différentes études empiriques portant sur cette question montrent d'ailleurs une tendance à la baisse de l'offre de travail (Jadotte, 2009; Mora, 2010; Rodriguez and Tiongson, 2001), qui ne se manifeste pas toujours par un arrêt total du travail mais plutôt par une réduction du nombre d'heures travaillées (Acosta, 2007 ; Amuedo-Dorantes et Pozo, 2006). Dans ce cas, les transferts d'argent risquent de renforcer le coût initial en termes de « perte de travail ». Azam et Gubert (2005) montrent que dans la région de Kayes, au Mali, l'afflux de transferts a entraîné une diminution de la productivité agricole, liée à la réduction de l'offre de travail.

Mais tous les ménages ne prennent pas plus de temps de loisir ou ne souffrent pas d'un problème d'aléa moral. Les transferts d'argent permettent d'alléger la contrainte financière des ménages qui peuvent se consacrer à de nouvelles activités. En l'absence d'un véritable marché du crédit, l'argent envoyé par les migrants constitue en effet une source de liquidité pour l'investissement productif ou l'éducation (Görlich *et al.* (2007). Plusieurs études montrent d'ailleurs l'existence d'un lien entre transferts d'argent et investissement dans des auto-entreprises (Acosta, 2006; Woodruff et Zenteno, 2007; Yang, 2008).

Les facteurs en jeu

L'importance relative des effets «perte de travail» et «transferts d'argent» dépend en grande partie de quatre facteurs spécifiques : le lieu d'origine du ménage, la destination des migrants, leur niveau d'éducation et la composition par sexe du ménage.

Le *lieu d'origine du ménage*, lequel s'articule autour de la dichotomie entre zones rurales et zones urbaines, est important en matière de marchés du travail, car il n'existe que très rarement des marchés du travail organisés dans les zones rurales d'Afrique de l'Ouest. Or, la subsistance des ménages ruraux dépend essentiellement du travail agricole fourni, ceux-ci devant produire suffisamment de nourriture pour s'alimenter. Mais en l'absence d'un marché du travail structuré, les ménages, en particulier ceux qui produisent au niveau de

subsistance, n'ont pas la possibilité d'embaucher de la main-d'œuvre extérieure. La «perte de travail» associée au départ d'un des membres du foyer ne peut donc être compensée que par un accroissement du nombre d'heures travaillées ou par une redistribution des rôles au sein du ménage (Damon, 2009). Si ces ménages n'arrivent pas à compenser le départ du migrant, la baisse de production agricole peut même entraîner des problèmes d'insécurité alimentaire dans les régions à fort taux d'émigration, comme c'est le cas de la région de Kayes au Mali (Cissé et Daum, 2010).

Cependant, alors que l'effet «perte de travail» est négatif pour les ménages agricoles, les transferts d'argent peuvent contribuer à développer des méthodes de production plus intensives en capital. A partir de données portant sur des ménages ruraux au Burkina Faso, Taylor et Wouterse (2008) montrent par exemple que la décision de migrer représente un véritable dilemme. En effet, l'émigration de main-d'œuvre affecte négativement les activités vivrières et non agricoles, intensives en travail, mais a un impact positif sur la production de bétail, où les transferts permettent de réaliser des investissements importants. Mais, même si les migrations facilitent l'accès au capital des ménages, l'absence de marché du travail dans les zones rurales signifie que des projets productifs trop ambitieux risquent de se heurter à des pénuries de main-d'œuvre.

La *destination des migrants* est aussi un facteur important à prendre en compte dans l'évaluation de l'impact de l'émigration sur les marchés du travail. Les conséquences ne sont en effet pas les mêmes si l'émigration est intra-régionale ou intercontinentale. Wouterse (2011), par exemple, montre que les effets «perte de travail» et «transferts d'argent» sont tous deux plus élevés dans le cas des flux Sud-Nord que dans celui des flux Sud-Sud. Cela pourrait être dû au fait que ce sont les migrants les plus qualifiés qui ont tendance à quitter le continent, ce qui entraîne à la fois une perte de travail plus lourde et un niveau plus élevé de transferts.

La question du *niveau d'éducation* constitue d'ailleurs un élément clé dans la prise de décision. Ainsi, l'impact de l'émigration sur les autres membres du ménage, notamment l'effet «perte de travail», est moindre lorsque le niveau d'éducation est élevé. L'absence de véritable marché du travail explique d'ailleurs pourquoi les zones rurales sont plus exposées au risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée après le départ des travailleurs productifs. En outre, l'impact

néгатif des transferts d'argent sur l'offre de travail est moins important dans le cas des ménages éduqués. A cet égard, les membres de ces ménages ont une probabilité plus grande de créer une micro-entreprise et de la gérer efficacement.

Enfin, la *composition par sexe* des ménages est déterminante puisque la répartition des rôles est amenée à changer. Les femmes peuvent être conduites à occuper des rôles traditionnellement dévolus aux hommes tandis que les enfants sont poussés à travailler pour remplacer le départ d'un des membres de la famille et à participer plus activement aux tâches domestiques. Wouterse (2008) montre que ces changements de rôle peuvent avoir des répercussions en termes d'efficacité productive. Ainsi dans les zones rurales du Burkina Faso, si les hommes qui quittent le pays sont en excédent sur le marché du travail (migrations Sud-Sud), l'efficacité s'accroît. En revanche, si ce sont les hommes les plus productifs qui partent (migrations Sud-Nord), l'efficacité diminue parce que les femmes doivent abandonner leurs rôles traditionnels, qui sont complémentaires à ceux des hommes, pour occuper des rôles de substitution, liés à la pénurie de main-d'œuvre.

En ce qui concerne les transferts d'argent, les femmes ont tendance à plus réduire leur offre de travail que les hommes. Ceci peut s'expliquer par une augmentation du salaire de réserve², qui conduit les femmes à consacrer plus de temps aux activités domestiques et à l'éducation des enfants. La diminution de l'offre de travail ne correspond donc pas à une augmentation du temps de loisir, mais plutôt à un recentrage sur le travail domestique (Cabegin, 2006 ; Carletto et Mendola, 2009; Glinskaya et Lokshin, 2009). En devenant chefs de foyer, les femmes bénéficient d'une redistribution en leur faveur du pouvoir au sein du ménage, grâce notamment à un contrôle accru sur les finances³.

Une question de timing

Outre l'impact relatif des différents facteurs analysés précédemment, les différences observées sont liées à des questions d'ajustement et de

² Le salaire de réserve est le salaire en-deçà duquel une personne refuse de travailler.

³ Il est à noter que le processus de féminisation des migrations modifie profondément cette analyse, surtout si ce sont les femmes qui partent et les hommes qui restent pour s'occuper du foyer.

timing au sein du ménage. D'une part, la durée choisie pour une étude va influencer le résultat du fait que les ménages, les communautés et les nations changent de comportement migratoire au fil du temps et s'adaptent au cycle migratoire. Les différences entre deux pays, en termes de réaction à la migration d'un membre du ménage, sont dues en partie aux divers processus d'apprentissage associés à la migration (Gibson *et al.*, 2009).

D'autre part, les preuves apportées par la littérature peuvent être déterminées par le caractère intemporel des deux effets décrits précédemment. Dans des études antérieures, notamment celles utilisant des données transversales, il est difficile de différencier l'effet « perte de travail » de l'effet « transferts d'argent »: parce que le processus d'émigration précède les transferts, il est susceptible d'être confondu avec celui-ci. Le temps que les ménages reçoivent les transferts, ils se sont adaptés et ont changé leur manière de faire face au départ de main-d'œuvre. La simple anticipation de l'émigration ou des transferts est autant susceptible de changer le comportement de travail du ménage que l'action elle-même. La difficulté à séparer les deux effets peut être minimisée grâce à l'utilisation de données de panel des ménages, lesquelles s'obtiennent en rassemblant sur la durée des données pour les mêmes ménages ou les mêmes individus.

A l'échelle nationale: des effets agrégés ?

Les migrations changent-elles l'équilibre économique et plus spécifiquement, ont-elles un impact sur le marché du travail ? En bref, les effets sur les ménages s'agrègent-ils au niveau national ? Alors que cette problématique n'a cessé d'évoluer dans la littérature théorique depuis les travaux fondateurs de Berry et Soligo (1969), ce n'est que plus récemment que les économistes empiriques s'y sont intéressés, sans atteindre pour autant un consensus.

Répercussions directes

Selon le modèle néoclassique de base, quand plusieurs individus recherchent simultanément un emploi sur le marché du travail, les salaires peuvent subir des pressions à la baisse. De même, quand plusieurs individus occupant des emplois similaires quittent simultanément le marché du travail, des pressions à la hausse sur les salaires peuvent se produire. Ceci dépend néanmoins en grande partie de la substituabilité ou complémentarité des travailleurs, les réponses

du marché étant différentes dans chaque cas. Le marché du travail est, en outre, segmenté en fonction du niveau d'éducation et de l'expérience de chaque individu. Ceci explique que les travailleurs peu qualifiés se sentent menacés par la concurrence des immigrés présentant des caractéristiques similaires (et qui sont donc substituables), alors que les travailleurs qualifiés voient l'immigration comme une opportunité (de par leur complémentarité). Mais au-fur-et-à-mesure que le niveau de qualification des immigrés augmente, les travailleurs nationaux qualifiés commencent eux aussi à s'opposer à cette immigration qualifiée (Mayda, 2006).

Mais qu'en est-il en matière d'émigration? Macharia (2003), dans le cas du Kenya, et Ennaji et Sadiqi (2004), dans celui du Maroc, suggèrent que les salaires augmentent suite à l'émigration. Cela peut-il être testé empiriquement? Plusieurs approches tentent de répondre à cette question. L'une d'entre elles consiste à mesurer si l'émigration contribue à la convergence internationale des salaires réels sur le long terme. L'expérience historique montre ainsi que l'émigration a pu jouer un rôle clé dans le processus de convergence vis-à-vis des pays les plus riches en permettant un ralentissement de la croissance de l'offre de travail dans le pays d'origine. Telle a été l'expérience de plusieurs pays européens avant la Première Guerre mondiale (Boyer *et al.*, 1994; Williamson, 1996). Le problème c'est que cette approche exige une perspective de très long terme. En outre, l'émigration peut dans certains cas altérer la structure du ratio capital-travail.

C'est pourquoi, la plupart des recherches empiriques récentes s'inspirent des travaux sur l'impact de l'immigration, notamment ceux de Borjas (2003). Il ne s'agit pourtant pas de reproduire exactement ces travaux, l'impact de l'émigration sur les marchés du travail présentant une dimension spécifique que n'a pas l'immigration. Les flux d'émigration ont en effet une contrepartie: les transferts d'argent. Les études microéconomiques présentées précédemment suggèrent que les ménages ont tendance à diminuer leur participation sur le marché du travail quand ils reçoivent des transferts. Cela voudrait dire que tant dans le cas du départ de main-d'œuvre que dans celui des transferts, les salaires subiraient des pressions à la hausse.

Ceci peut expliquer pourquoi selon Decaluwé et Karam (2008) l'émigration de main-d'œuvre réduit le chômage, alors que pour Kim (2007) les transferts d'argent contribuent à maintenir un niveau élevé de chômage, malgré des salaires en hausse. L'émigration diminue en

effet la pression sur les marchés du travail et libère ainsi des emplois pour ceux qui restent dans le pays d'origine. Mais par ailleurs, les transferts d'argent diminuent l'offre de travail des ménages qui en bénéficient et les dissuadent de travailler, en dépit de salaires plus élevés. A contrario, en période de récession économique, il est possible que la diminution des transferts d'argent engendrée par la crise dans les pays d'accueil augmente l'offre de travail dans ceux d'origine, et y exacerbe les problèmes de chômage.

Répercussions indirectes

Les migrations ont-elles un impact sur les individus et les ménages que les migrations ne concernent pas directement? De fait, à travers différentes interactions du marché, les migrants, les ménages de migrants et la dynamique globale du processus migratoire ont un impact sur les individus qui n'ont pas de lien direct avec les migrations. Autrement dit, il n'est pas nécessaire pour un ménage d'avoir un membre à l'étranger pour être affecté par l'émigration. Trois effets principaux entrent en jeu.

Le premier effet peut être défini comme les *interconnections du marché*, et correspond aux liens par lesquels les membres d'un groupe prennent part aux échanges économiques. Gubert et Raffinot (2006) montrent ainsi que dans la région de Kayes, au Mali, les transferts d'argent constituaient, en 1996, 16% du revenu total des ménages n'ayant pas de migrant à l'étranger. Ceci s'explique par le fait que les transferts étaient aussi envoyés aux amis, aux voisins et aux parents éloignés. Dyer et Taylor (2009), pour leur part, se concentrent sur les impacts de la migration sur les ménages qui n'ont pas de lien avec la migration. Ils montrent que les impacts indirects peuvent être plus importants que les impacts directs. L'émigration stimule en effet certaines activités économiques (en particulier la production) et en freine d'autres. Ces interconnections sont liées aux effets multiplicateurs de l'émigration et des transferts d'argent, lesquels se répercutent sur l'ensemble de l'économie.

Un deuxième effet découle de l'hypothèse du *gain des cerveaux* (*brain gain*). L'émigration et son lien avec le capital humain du pays d'origine - ou «fuite des cerveaux» - est souvent perçue de manière négative. Pourtant, Helmenstein *et al.* (1997) démontrent que la migration et l'illusion du succès à l'étranger incitent beaucoup de main d'œuvre qualifiée du pays d'origine à suivre cet exemple et à

partir à l'étranger. Cette incitation amène les candidats à l'émigration à accroître leur capacité productive en investissant dans leur propre éducation. Mais l'émigration étant une stratégie incertaine, de nombreux individus décident finalement de rester dans leurs pays d'origine, qui voit son stock de capital humain augmenter. Cet argument permet aussi d'expliquer le « chômage des diplômés » dans les pays en développement. Selon Fan et Stark (2007), l'incitation à émigrer conduit certains agents à renoncer à travailler pour améliorer leur capacité productive.

Le troisième effet correspond au "*business des migrations*". Les économies qui présentent des taux d'émigration élevés ont tendance à créer des niches d'activités liées au processus migratoire. L'augmentation de la « demande » d'émigration entraîne une hausse du besoin de disposer de services administratifs (documents pour voyager), de formations spécifiques (langues étrangères par exemple) et d'avoir accès à des contacts à l'étranger (emploi, logement, etc.). Le business des migrations peut aussi se développer quand les politiques migratoires sont restrictives et donner lieu à des réseaux de contrebande prospères, (Salt and Stein, 1997). Lorsque l'émigration augmente, ces nouveaux business ont tendance à stimuler les migrations internes. L'économie de certains lieux transnationaux stratégiques, par lesquels les migrants transitent, peut ainsi se voir bouleversée. C'est le cas d'une ville comme Agadez, au Niger, où les migrations vers l'Europe stimulent la demande dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, mais aussi des loisirs, et transforment en profondeur le visage de la ville (Amadou *et al.*, 2009).

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

L'émigration de main-d'œuvre a, comme vu précédemment, deux effets principaux sur les marchés du travail des pays d'origine :

- Un effet négatif lié à la perte en termes de travail, qui découle du départ d'une partie des membres productifs des ménages ;
- Un effet positif lié aux transferts d'argent, qui se traduit par une hausse des revenus des ménages.

En Afrique de l'Ouest, ces effets sont amplifiés par le fait que la population est essentiellement rurale et que les migrations se produisent avant tout à l'échelle régionale. L'effet « perte de travail »

est donc particulièrement important alors que l'effet «transferts d'argent» demeure limité.

L'objectif central des politiques publiques devrait donc être d'optimiser l'impact des migrations internationales sur les marchés du travail, ce qui implique de minimiser l'effet «perte de travail» et de maximiser l'effet «transferts d'argent». Cet objectif peut être atteint par le biais d'un ensemble de politiques concernant à la fois les pays récepteurs et les pays d'origine. Il suppose aussi le renforcement des mécanismes de coopération régionale.

PAYS DE L'OCDE

Les pays de l'OCDE ont la possibilité de mettre en place des politiques migratoires qui permettraient d'accroître l'impact positif de l'émigration dans les pays africains, notamment dans les zones rurales. La libéralisation des flux paraît difficilement envisageable dans le contexte actuel de durcissement des politiques migratoires. En revanche, des schémas migratoires plus souples permettraient de renforcer le lien entre migration et développement sans pour autant affecter les objectifs de contrôle de l'immigration.

Tout d'abord, le renforcement des *programmes de migrations circulaires*⁴ aiderait les pays bénéficiaires à atténuer l'effet «perte de travail», en particulier dans le secteur agricole. Les migrations circulaires permettent de répondre aux besoins ponctuels de main-d'œuvre dans certains secteurs clés, notamment l'agriculture. Outre le caractère saisonnier des flux migratoires, la circularité offre l'avantage aux employeurs de bénéficier d'une main-d'œuvre expérimentée. L'investissement en capital humain ne se réalise en effet que lors de la première saison, à la différence de schémas migratoires saisonniers mais non circulaires. Du côté des pays d'émigration, la circularité permet de préserver l'activité agricole, et ce d'autant plus que les cycles agricoles dans les pays d'accueil et d'origine sont désynchronisés. L'assurance qu'ont les migrants de repartir l'année suivante constitue par ailleurs un facteur de stabilité puisqu'ils ont

⁴ Les migrations circulaires se réfèrent à des mouvements répétitifs, autrement dit lorsque les migrants traversent les frontières plus d'une fois, dans un schéma migratoire soit saisonnier (moins d'un an) soit temporaire (plus d'un an) (OECD, 2007).

ainsi une source de revenus stables qui leur permet d'investir dans leur pays d'origine.

Un autre moyen d'améliorer l'impact de l'émigration sur le marché du travail des pays d'origine est à travers une *politique de naturalisation* plus souple, qui permettrait d'accroître l'effet «transferts d'argent». L'obtention de la nationalité du pays d'accueil favorise en effet l'intégration des immigrés sur le marché du travail, et ce pour quatre raisons principales (OECD, 2010). Premièrement, les nouveaux naturalisés ont désormais accès à des emplois qui jusqu'à présent leur étaient interdits, notamment dans le secteur public. Deuxièmement, il est plus facile d'un point de vue administratif pour les entreprises d'embaucher des travailleurs nationaux qu'étrangers. Troisièmement, le fait que les immigrés aient fait le choix de la naturalisation constituerait un signal pour les employeurs d'une volonté plus forte d'intégration (langue, coutumes...) et donc d'une plus grande employabilité. Quatrièmement, la naturalisation s'accompagne d'un investissement en capital humain plus important, non seulement de la part des immigrés eux-mêmes qui attendent un retour sur investissement plus élevé, mais aussi de la part des employeurs qui voient la naturalisation comme une garantie de stabilité.

Cette meilleure insertion sur le marché du travail permet aux immigrés de bénéficier de revenus à la fois plus stables et plus élevés, et donc d'envoyer plus d'argent dans leur pays d'origine. Cet argument doit néanmoins être nuancé car un immigré naturalisé a une probabilité plus forte d'avoir sa famille avec lui, par exemple dans le cadre d'un programme de réunification familiale, et donc d'envoyer moins d'argent que les autres immigrés. En revanche, les immigrés naturalisés peuvent être plus enclins à envoyer de l'argent dans le cadre d'associations de migrants, contribuant ainsi à l'investissement social et éducatif dans leurs communautés d'origine.

PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Les pays d'origine ont un rôle important à jouer de manière générale en matière de migration et développement et de manière plus spécifique en ce qui concerne l'impact de l'émigration sur le marché du travail. Leurs politiques doivent notamment viser à réduire l'impact négatif associé aux flux Sud-Sud (effet «perte de travail» supérieur à

effet «transferts d'argent») et à accroître l'impact positif des flux Sud-Nord (effet « transferts d'argent » supérieur à effet «perte de travail»). Les autorités publiques se heurtent néanmoins à une contrainte importante qui est que les politiques migratoires, en particulier en ce qui concerne les migrations vers les pays de l'OCDE, ne sont pas entre leurs mains.

L'effet négatif de la «perte de travail» est essentiellement dû à l'absence d'un véritable marché du travail, qui ne permet pas aux ménages de compenser le départ des membres productifs. Il est donc important que les pays ouest-africains adoptent des mesures permettant la *consolidation des marchés du travail* au niveau interne. Cela implique notamment le passage vers le secteur formel d'une partie de l'activité économique, lequel peut être encouragé par la mise en place de programmes de protection sociale adéquats. La création de bourses du travail à l'échelle nationale constitue aussi un moyen d'unification des marchés du travail, contribuant ainsi à la réduction de l'effet «perte de travail».

Une *politique d'éducation financière* orientée vers les ménages qui reçoivent de l'argent permettrait par ailleurs d'accroître le potentiel productif des transferts. Il s'agit d'une part de familiariser les familles réceptrices avec le système financier (législation, institutions, services, etc.) afin qu'elles puissent en tirer le meilleur profit. D'autre part, l'éducation financière doit aider les bénéficiaires à mieux planifier leur futur, notamment en définissant des objectifs en matière financière (GFEP, 2007). Une telle politique n'a pas pour vocation de décider à la place des migrants et de leurs familles, mais tout au moins de leur faire prendre en considération la possibilité d'investissement sur le long terme, dans le but de transformer une manne qui n'est peut-être que transitoire en source de revenus permanents.

COOPERATION REGIONALE

La coopération régionale est nécessaire dans la perspective d'un accroissement des bénéfices associés aux migrations intra-régionales. A cet égard, il est important de souligner le décalage qui existe au sein de la CEDEAO entre, d'une part, le *Protocole sur la libre circulation des personnes et le droit de résidence et d'établissement*, qui permet en théorie aux citoyens de la région de migrer et de travailler sans avoir besoin de visas, et d'autre part, la mobilité en pratique, qui

demeure soumise à de nombreux obstacles, notamment administratifs (Adepoju, 2009).

Le premier objectif en matière de coopération régionale doit donc viser à une *libéralisation fonctionnelle* et non pas seulement normative des migrations intra-régionales. Il s'agit ainsi de renforcer le rôle d'ajustement de la mobilité de main-d'œuvre à la fois dans les pays d'origine (soulagement du marché du travail) et dans les pays de destination (moteur de croissance). Cela suppose la suppression des formalités trop rigides aux frontières, ainsi qu'une politique active de lutte contre les principales formes de discrimination sur les marchés du travail.

Une libéralisation accrue des flux migratoires implique aussi un *renforcement de l'infrastructure régionale*, notamment en matière de transports. Une telle stratégie présente l'avantage de faciliter non seulement les déplacements de personnes, mais aussi de biens et de services, permettant ainsi de consolider l'intégration économique, qui est un facteur important de création d'emplois.

Enfin, les autorités publiques ouest-africaines devraient mettre l'accent sur la *circulation des cerveaux* afin de permettre une meilleure allocation du capital humain au niveau régional. Une telle politique devrait s'articuler autour des trois axes principaux :

- Mobilité des étudiants: pallier le manque de ressources financières des universités africaines en créant des pôles d'excellence autour de certaines spécialités qui attireraient les étudiants de toute la région; des programmes de bourses régionales peuvent aussi être mis en place pour favoriser la mobilité.
- Migrations temporaires ou permanentes des travailleurs qualifiés: créer les conditions, notamment salariales, pour que les talents aient accès à des emplois attractifs dans l'ensemble de la région et puissent se déplacer en fonction des besoins conjoncturels ou structurels des pays concernés.
- Réseaux transnationaux de scientifiques: favoriser la coopération scientifique en développant des projets à l'échelle régionale qui incorporent les différentes diasporas.

CONCLUSION

Il est difficile de mesurer l'impact de l'émigration sur les marchés du travail dans le contexte ouest-africain, caractérisé par la double

prévalence des flux migratoires intra-régionaux et de l'économie informelle. Mais cela ne signifie pas qu'un tel impact n'existe pas ou qu'il n'est pas possible de l'analyser. De fait, les ménages dont l'un des membres au moins est à l'étranger sont soumis à deux forces contraires liées, d'une part, à la perte de travail associée au départ des travailleurs et, d'autre part, aux transferts d'argent dont bénéficient les familles d'émigrés. Mais ce ne sont pas seulement ces ménages qui sont soumis aux conséquences de l'émigration. La nation tout entière y est exposée, notamment en raison de l'impact qu'a le départ d'une partie de la population active sur l'offre de travail, donc sur les salaires réels.

L'analyse pourrait néanmoins être affinée si l'outil statistique était renforcé, ce qui exige un effort significatif de la part des autorités ouest-africaines, mais qui doit aussi devenir un des objets de la coopération internationale, notamment à des fins d'évaluation. Les progrès en matière statistique peuvent commencer par la mise en place d'enquêtes de ménages consolidées, comme cela a déjà été le cas dans de nombreux pays asiatiques et latino-américains.

Une meilleure appréhension des liens entre émigration et marchés du travail, et de manière plus générale entre migration et développement, permettrait alors de mieux comprendre les mécanismes en jeu et, par suite, de mettre en place un cadre politique cohérent. Il s'agit notamment de tenir compte des effets croisés des politiques du travail sur les migrations (départs et arrivées) et des politiques migratoires sur le marché du travail, mais aussi de l'interaction avec d'autres politiques, notamment en matière d'éducation, de protection sociale ou encore d'égalité des genres.

Références bibliographiques

Acosta, P., (2006), "Labor Supply, School Attendance, and Remittances from International Migration: The case of El Salvador," World Bank Working Paper 3903, Washington DC.

Acosta, P., (2007), "Entrepreneurship, Labor Markets and International Remittances: Evidence from El Salvador," International Migration Policy and Economic Development: Studies Across the Globe.

Adepoju, A., (2009), "Les migrations en Afrique de l'Ouest dans le contexte du protocole sur la libre circulation et de l'approche

commune de la CEDEAO”, In *Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines: perspectives africaines et européennes*, Trémolières, M. ed. Paris: OCDE/CSAO: 17-50.

Amadou, B., Boyer F., & Mounkaila H., (2009), “Le Niger, espace d’émigration et de transit vers le sud et le nord du Sahara: rôle et comportement des acteurs, recompositions spatiales et transformations socio-économiques”, In Document de synthèse des projets du programme FSP 2003-74: migrations internationales, recompositions territoriales et développement. Paris: IRD, p.109-120.

Amuedo-Dorantes C., & Pozo S., (2006), "Migration, Remittances, and Male and Female Employment Patterns," *American Economic Review*, American Economic Association, Vol. 96(2), p. 222-226.

Azam, J-P. & Gubert F., (2005), "Those in Kayes. The Impact of Remittances on Their Recipients in Africa", <http://ideas.repec.org/s/cai/recosp.html>, Presses de Sciences-Po, Vol. 56(6), p. 1331-1358.

Berry R.A., & Soligo R., (1969), “Some Welfare Aspects of International Migration,” *Journal of Political Economy*, Vol.77, p. 778-794.

Borjas G., (2003), "The Labor Demand Curve is Downward Sloping: Reexamining the Impact of Immigration on the Labor Market," *Quarterly Journal of Economics*, p. 1335-1374.

Boyer, G., Hatton T., & O’Rourke K., (1994), “The Impact of Emigration on Real Wages in Ireland, 1850-1914,” in Hatton et Williamson (eds.), *Migration and the International Labor Market, 1850-1939*, Routledge, New York, p. 262.

Cabegin, E., (2006), “The Effect of Filipino Overseas Migration on the Non-migrant Spouse’s Market Participation and Labor Supply Behavior,” IZA Discussion Paper Series 2240, Institute for the Study of Labor, Bonn, Germany.

Carletto, G., & Mendola M., (2009), "International Migration and Gender Differentials in the Home Labor Market: Evidence from Albania," *Development Working Papers 272*, Centro Studi Luca d’Aglia, University of Milano.

Chami, R., Fullenkamp C., & Jahjah S., (2005), “Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?” *IMF Staff Papers*, Vol. 52, n°. 1, International Monetary Fund, Washington D.C.

Cissé P., & Daum C., (2010), “Migrations internationales maliennes, recomposition des territoires migratoires et impacts sur les sociétés

d'origine", In *Dynamique migratoire, migration de retour et impacts sur les sociétés d'origine au Maghreb et en Afrique de l'Ouest*, Université Mohammed V-Agdal, Rabat, Maroc, 22-23 novembre.

Damon, A., (2009), "Household Labor Allocation in Remittance-Receiving Households: The Case of El Salvador," mimeo.

Decaluwé, B., & Karam F., (2008), "Migration Impact on Moroccan Unemployment: a static computable general equilibrium analysis," Documents de travail du Centre d'Economie de la Sorbonne bla08052, Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), Centre d'Economie de la Sorbonne.

Dyer G., & Taylor J.E., (2009), "Migration and the Sending Economy: A Disaggregated Rural Economy-Wide Analysis," *The Journal of Development Studies*, Taylor and Francis Journals, Vol. 45(6), p. 966-989.

Ennaji, M., & Sadiqi F., (2004), "The Impact of Male Migration from Morocco to Europe on Women: A Gender Approach," *Finisterra*, Vol.39 (77), p. 59-76.

Fan S., & Stark O., (2007), "International Migration and Educated Unemployment," *Journal of Development Economics*, Elsevier, Vol.83(1), p. 76-87, May.

GFEP (2007), "Remittances: Make the Most of Them", *Research Note*, Global Financial Education Programme.

Gibson, J. P., Martinez D., McKenzie & Rohorua H., (2009), "How do Pacific Island Households and Communities Cope with Seasonally Absent Members?" *Pacific Economic Bulletin*, 24(3), p. 19-38.

Glinskaya, E., & Lokshin M., (2009), "The Effect of Male Migration on Employment Patterns of Women in Nepal," *World Bank Economic Review*, Oxford University Press, Vol.23(3), p. 481-507, November.

Görlich, D., Mahmoud T.O., & Trebesch C., (2007), "Explaining Labour Market Inactivity in Migrant-Sending Families: Housework, Hammock or Higher Education?" Kiel Working Paper No. 1391.

Gubert, F., (2002), "Do Migrants Insure Those Who Stay Behind? Evidence from the Kayes area (Western Mali)," *Oxford Development Studies*, Vol. 30 (3), p. 267-287.

Gubert F., & Raffinot M., (2006), «Cohérence des politiques publiques des pays de l'OCDE à l'égard des pays en développement - L'exemple des politiques migratoires et d'aide à l'égard du Mali», OECD Development Centre, Paris; for access go to www.oecd.org/2&dev/migration.

Helmenstein C. A., Prskawetz, & Stark O., (1997), "A Brain Gain with a Brain Drain", *Economics Letters*, Elsevier, Vol.55(2), p. 227-234, August.

Jadotte E., (2009), "International Migration, Remittances and Labour Supply: The Case of the Republic of Haiti," UN-Wider Research Paper No. 2009/28.

Kim N., (2007), "The impact of remittances on labor supply : the case of Jamaica," Policy Research Working Paper Series 4120, The World Bank, Washington DC.

Macharia, K., (2003), "Migration in Kenya and Its Impact on the Labor Market," Paper prepared for Conference on African Migration in Comparative Perspective, Johannesburg, South Africa, June 4-7.

Mayda A.M., (2006), "Who Is Against Immigration? A Cross-country Investigation of Individual Attitudes Toward Immigrants", *Review of Economics and Statistics* 88(3), p. 510-530.

Mora J., (2010), "Remittances and Labor Participation in Colombia," Department of Economics at Universidad Icesi, mimeo.

Ndiaye M., & Robin N., (2010), "Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest: Une dynamique de régionalisation articulée à la mondialisation", *IMI Working Paper 23*.

OECD (2010), *International Migration Outlook 2010*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.

OECD (2009), *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*, Paris: Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OECD.

OECD (2007), *Policy Coherence for Development: Migration and Developing Countries*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development, Development Centre.

Rodriguez E.R., & Tiongson E.R., (2001), "Temporary Migration Overseas and Household Labor Supply: Evidence from Urban Philippines," *International Migration Review*, Vol. 35(3), p. 709-725.

Salt J., & Stein J., (1997), "Migration as a Business: The case of trafficking," *International Migration*, Vol.35(4), p. 467-494.

Taylor J.E., & Wouterse F., (2008), "Migration and Income Diversification: Evidence from Burkina Faso" *World Development*, Elsevier, Vol. 36(4), p. 625-640, April.

Williamson J.G., (1996), "Globalization, Convergence, and History", *The Journal of Economic History*, Cambridge University Press, Vol.56(02), p. 277-306, June.

Woodruff C., & Zenteno R., (2007), "Migration Networks and Microenterprises in Mexico," *Journal of Development Economics*, Vol.82, p. 509-528.

World Bank (2010), *Migration and Remittances Factbook 2011*, Washington D.C.: The World Bank.

Wouterse F., (2008), "Migration and Technical Efficiency in Cereal Production: Evidence from Burkina Faso," IFPRI discussion papers 815, International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington DC.

Wouterse F., (2011), "Migration and Welfare in Rural Burkina Faso: The impact of potential policy reforms in Europe," forthcoming OECD Development Centre Working Paper.

Yang D., (2008), "International Migration, Remittances and Household Investment: Evidence from Philippine Migrants' Exchange Rate Shock," *The Economic Journal*, Vol. 118(528), p. 591-630.